



PRIX LIONS DE LITTÉRATURE REGIONALE 2009-2010

Année 2009-2010

Règlement du Concours

Article 1 – Esprit

Ce prix est destiné à couronner une œuvre littéraire écrite en langue française.

Son but est d'apporter la contribution du Lions Club International au développement de la littérature francophone par la reconnaissance d'auteurs respectant les valeurs défendues par le Lions Club International.

Article 2 – Conditions de participation

A/ – Le prix est ouvert à tous les auteurs francophones des Districts francophones.

B/ – Est considérée comme littérature régionale, tout ouvrage dont l'auteur, le sujet ou l'éditeur relève du territoire du District.

C/ – La sélection s'adresse à un jeune auteur (1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} roman)

D/ – Ce concours n'est pas ouvert aux auteurs Lions.

Article 3 - Procédure et attribution du prix

A : – Dans chaque District, le Chargé de Mission "Culture" organise la sélection de trois ouvrages et en communique la liste aux membres de son District avant le 31 octobre 2009.

B/ – Les clubs participants adresseront, au Chargé de Mission "Culture", les fiches d'analyse des livres sélectionnés avant le 15 février 2010.

Article 4 – Prix du District

Lors du Congrès de Printemps, un prix, dont le montant est fixé par le Gouverneur de District, sera attribué à l'œuvre qui aura obtenu le plus de suffrages.

L'auteur dédicacera son livre ce jour-là. D'autres séances de dédicaces pourront être organisées par les clubs pour promouvoir la vente du livre couronné.

Article 5 – Prix National

L'œuvre littéraire sélectionnée dans chaque District sera présentée à la Convention Nationale du 21 et 22 mai 2010 à Dijon sur le stand : Librairie des Lions sous le bandeau "Choix des Lions" suivi de "Année 2010".

Il participera à la sélection nationale, faite par un jury de cinq lecteurs désignés par la Commission Humanisme, lors de la Convention Nationale. Un Prix National sera attribué à l'auteur de l'œuvre primée, en présence de personnalités du Lions Club et des médias, en un lieu et à une date qui seront précisés ultérieurement.

Ces oeuvres pourront être présentées, sous le même label, lors du Salon du Livre de Paris, en 2011 et lors d'autres Salons du Livre

Article 6 : Participation

Le fait de concourir implique l'acceptation du présent règlement.
La décision du Jury sera sans appel.

Paris, le 1^{er} JUILLET 2009

Régis FLORENT
Président de la Commission
HUMANISME
regis.florent@free.fr

Roland CHAILLOT
roland.chaillot@wanadoo.fr

Stéfan LEVENDOF
stephane.levendof@orange.fr
GOUVERNEURS de Liaison

Coordinateur de District 103
COMMISSION HUMANISME

Chargé de Mission 103
CULTURE

DISTRICT

LIVRES PROPOSES:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



PRIX LIONS DE LITTERATURE REGIONALE

Année 2009-2010

Fiche d'évaluation des oeuvres

CLUB de:

Responsable CULTURE du Club:

TITRE AUTEUR & EDITEUR	STYLE	INTERET	COUP DE COEUR	THEME	TOTAL

Noter chaque rubrique sur 10 points (soit un total 40 points au maximum)

STYLE : vocabulaire, grammaire, syntaxe, tournure des phrases, etc....

INTERET : originalité, créativité, réflexion, construction du roman, etc....

THEME : éthique Lions, ambiance du livre, histoire, problèmes de société, etc....

CLASSEMENT : 1/.....

2/.....

3/.....

Merci de bien vouloir adresser cette notation complétée, par courrier ou par courriel, avant le 31 mars 2010 au Chargé de Mission « Culture » du District 103 :